

ELEMENTS DE REFLEXION DE JP BALLY

Présentation de Jean-Pierre BALLY :

- Chef d'entreprises,
- Très attentif aux questions ayant trait à l'**éco-développement**
- Cette philosophie est celle de la famille BALLY depuis l'origine, puisque, avant même que le législateur l'envisage,
 - Ma famille a introduit, début 1900, le premier couple d'iguana delicatissima au sein de l'Ilet CHANCEL
 - Nous avons créé, dans les années 1970, une Réserve Volontaire à l'Ilet CHANCEL sur ressources privées, afin de protéger l'iguane endémique.
- Le travail et l'action protectrice de la famille BALLY en faveur de l'iguane endémique ont été salués par toutes les études scientifiques indépendantes faisant référence (Etudes du Professeur BREUIL du Muséum National d'Histoire Naturel),
- Nous souhaitons œuvrer et avancer, aux côtés et en partenariat avec les services de l'Etat et les Collectivités pour protéger le biotope et la biocénose de l'îlet CHANCEL dont la famille BALLY est propriétaire et donc responsable.
- Dans ce cadre, nous avons créé récemment le « **CENTRE POUR L'ÉTUDE ET LA CONSERVATION DE L'IGUANE DES PETITES ANTILLES CHANCEL** »(C E C I P A C), qui a pour objet, **l'étude, la conservation et la vulgarisation scientifique relative à l'Iguane Endémique** et notamment :

- Identifier les différentes colonies d'Iguana delicatissima existant en Martinique, en priorisant les espaces naturels jusqu'alors non ou peu étudiés (Forêt domaniale de la Montagne Pelée, complètement ignorée, à tort) ;

RAPPEL : « *Hormis la population de l'Ilet Chancel, les autres populations d'iguanes des petites Antilles de la Martinique restent peu connues :*

- à l'Anse Couleuvre,
- à l'Anse Céron,
- sur l'Anse à Lianes,
- le long des falaises vers le cap Saint-Martin,
- dans le Bois Montout du Morne Capot,
- sur le flanc sud de la Montagne Pelée » ([Plan national d'actions 2011-2015, page 27](#))

- **Répertorier, hiérarchiser les menaces** (« *autres que les 40 moutons de Chancel* ») pesant sur l'Iguana delicatissima (anthropisation, impact de l'**exposition sub-chronique et chronique aux émanations de gaz toxiques** générés par la décomposition des sargasses -Hydrogène Sulfuré, Ammoniac, Protoxyde d'Azote, Dioxyde de carbone, Chlorobenzène – **effet cocktail de l'ensemble**- risques émergents tels la **bactérie Devriesea agamarum** présente sur **11%** des espèces en 2016... etc) ;

I - S'agissant de la Protection de l'Iguane Endémique en général :

En tant que propriétaire de l'Ilet CHANCEL nous sommes des observateurs permanents ayant le bénéfice d'une expérience et d'un recul de plusieurs décennies.

Il nous apparaît que pour des raisons de budget ou, s'agissant des prestataires privés, de rentabilité financière, le suivi et les actions ont tendance à se focaliser sur ce qui est techniquement **facile à identifier, facile à comprendre et facile à traiter**. Le risque de cette tendance est de surfer à la surface des problématiques sans percevoir ni analyser les réalités de fond :

- Il en est ainsi de la tendance considérant que l'Ilet CHANCEL est l'*alpha* et l'*omega* du suivi et de la protection de l'iguane endémique.

L'accès à l'îlet ne nécessitant pas de moyens matériels et humains importants, on concentre tous les moyens et toutes les attentions sur la colonie secondaire que constitue a priori CHANCEL, alors que nous pourrions préserver et valoriser une colonie plus importante, plus authentique et plus pure, notamment au sein des 4.000 ha de la forêt domaniale de la Pelée...

- Il en est également ainsi de la tendance commode, à considérer que, sur un territoire donné, les causes de la régression des populations d'iguanes sont anthropiques : la faute des propriétaires, la faute de la propriété privée ou la faute de quelques moutons ou chats... Erigeant de simples hypothèses d'étude en vérité scientifique absolue, on se focalise sur l'impact de facteurs facilement identifiables (les moutons) pour ignorer l'impact de facteurs qui sont, à moyen terme, plus déterminants : impact des sargasses, impact de la bactérie émergente tueuse *Devriesea agamarum*, impact de la génétique (la colonie de CHANCEL se reproduit entre elle depuis l'origine ... ne faut-il pas envisager l'introduction d'espèces venant d'autres territoires y compris d'îles voisines afin de renforcer l'espèce, etc...)

L'approche doit être impérativement **multifactorielle et multisites**.

Pour notre part, nous espérons pouvoir contribuer à l'élargissement de l'étude, du suivi et de la protection des iguanes endémiques, via le **CENTRE POUR L'ÉTUDE ET LA CONSERVATION DE L'IGUANE DES PETITES ANTILLES CHANCEL** » (C E C I P A C), bien entendu ouvert à tous les acteurs publics et privés actuels.

II - S'agissant du cas de l'Ilet CHANCEL:

II.1 – Etat du site et de la colonie d'iguane endémique :

Par souci de synthèse et par précaution légitime, on a tendance à dépeindre un tableau plus sombre qu'il ne l'est en réalité. Ainsi, à titre d'exemple factuel, la présentation du COTEC de ce jour (n°7) dresse un portrait négatif de la situation sur l'Ilet CHANCEL :

- Ilet plus verdoyant mais strate arbustive et herbacée inexistante,
- Régénération compromise,
- Population d'Iguane qui décline au rythme de 4%/an passant de 1.000 individus (estimation) en 2014 à 360 individus (estimation) en 2024

Ces constats se fondent exclusivement sur des éléments collationnés dans une étude : Wallet et alia 2023

Or la lecture de cette étude relativise le tableau sombre ainsi dressé.

En réalité :

- L'ensemble des études démontrent une dynamique soutenue de reforestation de l'îlet CHANCEL depuis plusieurs décennies, de sorte que l'hypothèse d'une régénération compromise n'est ni justifiée ni documentée,
- La diminution de la population d'iguane estimée lors du comptage (par sondage) de 2024 (360 individus au lieu de 749 en 2012 et 550 en 2021), procède d'une estimation et varie selon les années, la méthode de comptage, la météo et l'expérience des bénévoles procédant aux opérations aux côtés des techniciens plus expérimentés. On rappelle que le comptage (par sondage) de 2014, avait conduit à une estimation de 1028 individus...
- Bien que cela ne soit pas mentionné dans la présente restitution au COTEC n°7, l'étude de référence Wallet et alia 2023 conclue que, sur l'ensemble des sites de la Caraïbe, **l'îlet CHANCEL est celui qui présente la probabilité de survie de l'Iguane endémique la plus élevée** (85% contre 83% à la Dominique, 75% à Petite-Terre et 68% à la Désirade)...

« 2.7. Comparaison des populations

En moyenne, sur l'ensemble des périodes d'étude, la probabilité de survie était la plus élevée à Chancel (0,85 [CI95%: 0,84 – 0,87]) et en Dominique sur le site de Champagne Bay (0,83 [CI95%: 0,73 – 0,90]), suivie de Petite Terre (capture-recapture: 0,75 [CI95%: 0,73 – 0,76]) et du site de Batali en Dominique (0,76 [CI95%: 0,62 – 0,85]), puis de la Désirade (0,68 [CI95%: 19 0,66 – 0,70]), et était la plus faible sur Statia (0,59 [CI95%: 0,06 – 0,97]). » Wallet et alia 2023, p19

- **L'îlet CHANCEL n'a pas de problématique de régénération autre que celle liée à la nature du sol aride et sa situation d'exclavé entourée de mer.** L'inventaire ZNIEFF a d'ailleurs, s'agissant de l'îlet, parlé d' « *abondance de la couverture végétale* », allant jusqu'à constater un développement contemporain d'une espèce rarissime, le mûrier pays qui était pourtant virtuellement éteinte...

II.2 – Le mouton, cause de tous les maux :

La conclusion du COTEC n°7 s'agissant de l'îlet CHANCEL impute à l'exploitation de moutons par les propriétaires, l'intégralités des menaces pesant sur l'iguane :

« *En conclusion, la menace la plus importante est probablement le troupeau de mouton qui se déplace sur l'îlet (...) il empêche ainsi la régénération de la forêt et favorise l'érosion des sols.* »

Cette appréciation ne fait que reprendre in extenso l'avis et le sentiment développé dans l'étude Wallet et alia 2023 (page 5) :

« *La menace la plus importante est probablement le troupeau de moutons qui se déplace librement sur l'îlet. Sa taille varie selon les années de 50 à 300 individus. Le troupeau génère une forte pression de pâturage qui a un impact négatif sur le sous-bois. Il empêche ainsi la régénération de la forêt et favorise l'érosion du sol.* » (page 5)

Les autres causes affectant le développement et la survie de l'iguane sont exclues :

- Impact de la fréquentation touristique induite par l'organisation par des tiers de visites quotidienne de l'îlet,
- Effet des Sargasses,
- Maladie (Dermatite provoquée par la bactérie *Devriesea agamarum*),
- Effet des tempêtes et cyclones.

Il y a lieu d'élargir le champ d'analyse causal.

En toutes hypothèses, la famille BALLY a, depuis longtemps, pris des mesures pour réduire le risque Ovin :

- Le cheptel a été réduit très significativement : environ 30 à 40 moutons sur 70 ha,
- Des enclos vont être reconstruits.

Cependant quid du coût de rétablissement des enclos, alors même que régulièrement, des visiteurs malveillants détruisent les clôtures considérant qu'il s'agit d'une entrave à leur liberté de se déplacer sur l'îlet...

S'agissant des enclos, il y a une priorité absolue de rétablir les clôtures de protection des zones de ponte notamment dans les espaces intensément fréquentés par les touristes. Cela est de la prérogative de la DEAL et de l'ONF.

La sensibilisation des acteurs faisant commerce de la visite de l'îlet et des iguanes, s'impose.

II.3 – Une nécessaire amélioration de la rigueur scientifique et de l'élargissement de l'analyse causale :

- L'étude fait l'hypothèse, sans rien démontrer, que **la fréquentation touristique intense et quotidienne de l'îlet du fait des nombreux touristes débarqués par les guides touristiques, est sans effet sur l'iguane endémique**,
- L'étude fait l'hypothèse, sans rien démontrer, que **le danger chimique et sanitaire est inexistant** (impact de l'amassage de sargasses, impact de la décomposition des sargasses, impact de la bactérie émergente, impact du caractère fermé de la colonie d'iguane de CHANCEL favorisant une certaine endogamie de l'espèce).
- Ces hypothèses étant retenues, plus par convention que par rigueur scientifique, la cause de la variation de la population d'iguane endémique est recherchée et attribuée à l'exploitation de l'îlet par ses propriétaires, à travers les quelques 30 à 40 moutons sur 70 ha (du reste conforme à l'arrêté de biotope).

Il y a lieu impérativement de prendre le parti d'améliorer la rigueur scientifique des approches et d'élargir les études aux facteurs jusqu'alors ignorés ou sous pondérés, parfois par commodité ou par manque de budget.

Le Centre d'Etude CECIPAC, contribuera à cette démarche en partenariat avec tous les acteurs.

Jean-Pierre BALLY